

Z'ENFANTS CONSCIENTS – CONDITIONS GENERALES

Article 1 Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») règlent les relations juridiques entre Z'Enfants conscients représentée par Gwendoline Meoli, Marly, Fribourg, et le client.

Elles sont réputées acceptées dans leur intégralité à la signature du formulaire d'inscription.

Toute disposition contraire aux présentes CG doit être passée sous la forme écrite et être approuvée par les deux parties.

Les CG peuvent à tout moment être modifiées. Les CG en vigueur au moment du paiement restent applicables.

Article 2 Définitions

Les termes suivants doivent être interprétés comme suit :

- a. Par prestations, on entend les activités animées par Z'Enfants conscients, soit des ateliers et/ou cours hebdomadaires ;
- b. Par participant, on entend l'enfant prenant part aux prestations offertes par Z'Enfants conscients ;
- c. Par client, on entend la personne en charge des paiements et de l'inscription du participant ;
- d. Par enseignant, on entend la personne qui dispense les prestations.

Article 3 Obligations du client et du participant

Le client s'engage à fournir des informations correctes et sincères et à payer le prix des prestations conformément à l'art. 6.

Si le client n'est pas le représentant légal du participant, il doit préalablement requérir une autorisation écrite du représentant légal. Le représentant légal doit également adhérer aux CG de Z'Enfants conscients.

Z'Enfants conscients se réserve le droit d'exclure un participant qui, par son comportement, porte préjudice au bon déroulement du cours.

Article 4 Inscription

Les inscriptions se font par courriel ou par courrier avec l'envoi d'un formulaire d'inscription dûment remplis et signé.

En envoyant le formulaire d'inscription, le client s'engage à payer le prix de la prestation et les frais y afférent conformément aux art. 6 et 8.

L'inscription est définitive dès la réception du paiement correspondant.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année dans la mesure des places disponibles.

Article 5 Nombre de participants

Un nombre minimal et un nombre maximal de participant est fixé pour chaque cours et ateliers afin d'assurer le parfait déroulement des prestations. Si le nombre de participants est insuffisant, Z'Enfants conscients se réserve le droit d'annuler le cours ou l'atelier (cf. art. 8 s'agissant de l'annulation).

Article 6 Prix et paiement des prestations

Les prix affichés sont en francs suisse (CHF).

Les paiements se font par virement bancaire, par PayPal ou sur facture. Les factures adressées au client doivent être réglées avant le début du cours.

Le défaut de paiement entraîne l'annulation de l'inscription. Les frais d'annulation conformément à l'art. 8 restent applicables.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés. En cas d'augmentation ou de diminution des prix, le client continue de bénéficier du tarif en vigueur au moment du paiement.

Article 7 Changements de dates

En cas de modification de dates, le client sera avisé par courriel ou par téléphone. Si le participant ne peut être présent à la date proposée en remplacement, le client doit en

aviser immédiatement l'enseignant. Si la prestation ne peut être remplacée, le client sera remboursé au pro rata.

Article 8 Annulation et frais d'annulation

1. Pour les cours hebdomadaires :

Les annulations sans frais peuvent se faire au plus tard à 10 heures le jour du cours. Passé ce délai, le cours sera réputé comme consommé et ne pourra être reporté, sauf en cas de force majeure.

Le cours annulé dans les temps pourra être remplacé par un autre cours.

En cas d'annulation consécutive de 2 cours ou plus, voir art. 9.

2. Pour les ateliers d'été

Les annulations sans frais peuvent se faire au plus tard 30 jours avant le début du premier jour d'atelier. Le client ayant déjà payé l'atelier sera intégralement remboursé.

50 % du prix de l'atelier est dû pour les annulations faites dans les 29 à 15 jours avant le début du premier jour d'atelier. Si le paiement a déjà été effectué, Z'Enfants conscients remboursera la partie correspondante.

La totalité du prix est dû pour les annulations faites moins de 15 jours avant le début du premier jour d'atelier.

3. Pour les ateliers ponctuels

Les annulations sans frais peuvent se faire au plus tard 3 jours avant la date à laquelle l'atelier doit avoir lieu. Le client ayant déjà payé l'atelier sera intégralement remboursé.

50 % du prix de l'atelier est dû pour les annulations faites dans les 1 à 2 jours avant la date à laquelle l'atelier doit avoir lieu. Si le paiement a déjà été

effectué, Z'Enfants conscients remboursera la partie correspondante.

La totalité du prix est dû pour les annulations faites moins de 24h avant la date de l'atelier.

4. Prestations annulées par Z'Enfants conscients

Z'Enfants conscients se réserve le droit d'annuler le cours ou l'atelier si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Les cours ou ateliers annulés par Z'Enfants conscients seront remplacés dans la mesure du possible, le cas échéant remboursés. Le remboursement s'effectue au pro rata.

Article 9 Absences

En cas d'absence du participant non justifiée par un certificat médical, les cours et ateliers manqués ne peuvent pas être rattrapés et ne seront pas remboursés.

Z'Enfants conscients se réserve le droit de considérer les annulations consécutives de 2 cours ou plus comme des cas d'absence.

Article 10 Séance d'essai

Pour les cours hebdomadaires, le participant a la possibilité d'assister à une séance d'essai au tarif de CHF 10.00 avant de souscrire un abonnement.

La séance d'essai est possible tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

La séance d'essai doit faire l'objet d'une réservation confirmée par Z'Enfants conscients.

Aucune séance d'essai n'est possible pour les ateliers.

Article 11 Abonnements

Les abonnements sont valables 6 mois après la date du paiement.

Aucune prolongation n'est possible.

Article 12 Résiliation

Si pour des raisons médicales ou en cas de force majeure, le participant ne peut plus prendre part aux activités proposées par Z'Enfants conscients, l'abonnement sera remboursé au pro rata sur présentation d'un certificat médical en cas de maladie ou d'un justificatif attestant le cas de force majeure.

Article 13 Utilisation des moyens de communication électronique

Les utilisateurs du site internet www.zenfantsconscients.com sont supposés être familiers avec les moyens de communication électronique et sont présumés connaître les risques de sécurité des données liés à leur utilisation.

Article 14 Protection des données et confidentialité

Z'Enfants conscients prend la protection des données de ses clients très au sérieux et s'engage à traiter vos données personnelles de manière confidentielle et avec la plus grande précaution.

Les données collectées seront détruites dès que leur conservation n'est plus requise ou légalement exigée.

Article 15 Droit à l'image

Sauf dispositions contraires, le client accepte que le participant soit photographié et/ou filmé dans le cadre des prestations offertes par Z'Enfants conscients.

Les images prises durant les cours ou les ateliers pourront être utilisées sur le site internet de Z'Enfants conscients ou sur les réseaux sociaux où Z'enfants conscients promeut ses activités.

Article 16 Propriété intellectuelle

Les images, textes, vidéos, photographies, graphiques, etc., présentes notamment, mais pas exclusivement, sur le site internet et les documents émis par Z'Enfants conscients relèvent de la propriété exclusive de Z'Enfants conscients et ne peuvent être reproduits ou

utilisées sous quelque forme que ce soit, sans autorisation préalable de la part de Z'Enfants conscients.

Article 17 Responsabilité et Assurances

Z'Enfants conscient ne couvre pas les risques de maladie et d'accident. Le client atteste que le participant est au bénéfice d'une assurance accident et d'une assurance Responsabilité Civile.

La responsabilité de Z'Enfants conscients ne saurait être engagée en cas de dommages, accidents ou blessures causés ou subies durant les activités. Z'Enfants conscients décline toute responsabilité pour les objets oubliés ou volés lors des ateliers ou cours hebdomadaires.

Article 18 Droit applicable et tribunaux compétents

Les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit suisse. Toute application de la Convention de Vienne est exclue.

Tout litige survenant dans le cadre des relations entre Z'Enfants conscients et le client et ne pouvant se régler à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires du canton de Fribourg.

Juin 2018 - Z'Enfants conscients